

"Nos métiers ont beaucoup de sens et jouent un rôle citoyen", Yann Madeline (Maiage)



Yann Madeline, président de Maiage. © Maiage

3 QUESTIONS A... Maiage, ex-Fédération nationale des syndicats de l'assainissement et de la maintenance industrielle, a changé récemment son identité pour donner un "*nouvel élan*" à la profession, et mettre davantage en avant ses métiers autour de la maintenance environnementale.

Ne dites plus FNSA, fédération nationale des syndicats de l'assainissement et de la maintenance industrielle. Appelez-la désormais Maiage, pour Maintenance industrielle, assainissement, gestion environnementale. Présidée par Yann Madeline, l'organisation professionnelle qui regroupe six syndicats, près de 400 adhérents et représente les deux tiers des parts de marché en France (2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur les 3 milliards réalisés) a voulu avec cette nouvelle identité "*redonner une orientation claire, affirmer une stratégie, confirmer nos valeurs et l'engagement de la profession*", dans un contexte de nécessaire transition écologique et énergétique.

C'est pourquoi elle a souhaité se positionner clairement sur l'aspect "*maintenance environnementale*" de ses métiers, couvrant le nettoyage, l'inspection et la maintenance des réseaux d'assainissement collectif, de ceux à l'intérieur des immeubles ou des équipements industriels, le contrôle de la pose de canalisations, ou encore la collecte et le transport des effluents dangereux et non dangereux. Mais aussi donner un "*nouvel élan*" à cette profession "d'oeuvrants" comme l'a qualifié le président de la fédération lors d'une rencontre avec *Batiactu*, face aux défis environnementaux, certes, mais aussi humains auxquels elle est confrontée.

Batiactu. A quels défis sont confrontées les entreprises que représentent votre fédération, Maiage ?



Yann Madeline. Les enjeux de la profession ont évolué. Celui, majeur, qui s'ouvre tourne autour de la [transition énergétique](#), de la préservation de la ressource aqueuse, de la lutte contre les émissions de carbone, de la protection de l'environnement.

Par ailleurs, comme beaucoup de professions, nous connaissons des difficultés de recrutement, alors que nous avons en permanence quelque 2.000 emplois à pourvoir, sur tout le territoire national. Car nous sommes des prestataires de service donc nous avons besoin d'humains. Pour renverser la tendance, nous devons donner de la visibilité quant à nos enjeux, repenser l'attractivité de nos entreprises, avec des segments de carrière sur cinq ou six ans, et non plus sur vingt. Montrer que nos métiers, peu attractifs, ont beaucoup évolué.

Pour cela, nous pouvons compter sur la convention collective, que nous gérons, que nous pouvons ajuster et qui comprend des avantages sociaux que nous pouvons mettre en avant, comme le 13^e mois, des indemnités d'astreinte. Nous développons aussi notre communication sur les réseaux sociaux qui nous servent de leviers pour donner de la visibilité à nos métiers. La formation est aussi un outil important. Pour accéder à nos métiers, il n'y a pas de formation initiale, il n'y a donc aucune barrière à l'entrée. En revanche, un certificat de qualification professionnelle (CQP) existe, et nous sommes en train de le transformer, il est en cours de réécriture. Ce CQP permet de délivrer une formation diplômante aux salariés déjà en poste qui n'ont pas de diplôme, d'attirer des jeunes et des personnes en reconversion. Notre travail a par ailleurs beaucoup de sens, car nous entretenons un patrimoine au service de l'ensemble de la société, du bien commun et jouons dans cette optique un rôle citoyen.

Batiactu. Comment la profession s'engage dans la décarbonation de ses activités ?

Y.M. Dans le cadre de la transition écologique de notre profession, nous avons choisi de ne pas aller vers un spectre très large dans nos choix de transformation, qui nous mèneraient à nous concentrer sur des actions finalement incomplètes, mais d'agir sur des leviers très précis pour lesquels nous nous donnons les moyens de parvenir à nos objectifs.

Par exemple, en collaboration avec les constructeurs spécialisés de nos équipements, nous développons depuis plusieurs années les véhicules électriques. Nous maîtrisons le sujet pour les poids lourds en-dessous de 7,5 tonnes.

Avec nos clients collectivités, nous essayons d'avoir une autre approche, pour une gestion patrimoniale de leurs réseaux. Généralement, la maintenance du patrimoine est segmentée en nombre d'années de réalisation du contrat. Nous tentons de les faire aller vers une approche plus fine, consistant à nous occuper d'abord du linéaire qui pose le plus de problème. Ce qui permet à terme de faire des économies budgétaires, de consommer moins d'énergie, et de réduire les émissions de CO2. Ce type de proposition n'est cependant pas encore accepté systématiquement.

Batiactu. Comment pouvez-vous agir pour préserver la ressource en eau ?

Y.M. L'un des sujets les plus concrets et palpables serait de pouvoir réutiliser les eaux usées traitées pour nos activités, ce qui n'est pas le cas. Imaginez : jusque-là, l'intégralité des prestations de curage des réseaux d'eaux usées est réalisée avec... de l'eau potable. Des opérations qui représentent une consommation de 6 à 7 millions de m³ par an, soit la consommation d'une ville comme Angers durant un an. Un problème qui nous choque depuis longtemps, bien avant le fort stress hydrique que nous avons connu en 2022 et qui se heurte à l'inadaptation de la législation et aux autorités régionales de santé.

Notre idée ? La plupart de nos hydrocureurs vident les déchets d'assainissements dans des stations d'épuration, qui rejettent ensuite cette eau, une fois traitée, dans le milieu naturel. Ils se rendent donc régulièrement dans les stations d'épuration, mais repartent à vide. Ne serait-il pas possible qu'ils reviennent remplis de ces eaux usées traitées en sortie de stations, pour préparer les prochains curages ? Moins de kilomètres parcourus en supprimant des retours à vide, donc moins de carburant, moins de CO2, plus de productivité, et moins de pression sur la ressource, plus d'économie circulaire. Mais la réglementation

actuelle nous l'interdit.